

erdre gesvres

le mag

www.cceg.fr - suivez-nous sur     

ENVIRONNEMENT

Prévention des déchets,
ce qui change en 2022



© Gorodenkoff - Adobe Stock

6 | MOBILITÉ

Tout savoir sur le vélo en Erdre & Gesvres !

8 | DÉCHETS

Prévention des déchets, ce qui change en 2022

16 | EMPLOI

Tu le fais où ton service civique ?

Remplacez votre chaudière
avec **novoclim**



Jusqu'à
9 000€ d'aides*

Notre savoir-faire

Depuis plus de 13 ans, nous remplaçons des chaudières gaz ou fioul par des pompes à chaleur et vous accompagnons pour vos demandes de primes.

DEVIS GRATUIT 02 40 80 40 00
SHOWROOM À VIGNEUX

contact@novoclim.fr www.novoclim.fr

* montant des aides en fonction de vos revenus



UN PROJET DE RENOVATION ?

Faites appel à :



MAÇON
PLAQUISTE
ELECTRICIEN
CARRELEUR
PLOMBIER

- ✓ Rénovation totale
- ✓ Salle de bain
- ✓ Extension
- ✓ Cuisine



- ✓ Entreprise générale du bâtiment
- ✓ Votre projet de A à Z : étude + réalisation
- ✓ 1 équipe de 18 personnes à votre service
- ✓ Plus de 650 références chantiers

VIGNEUX LA BAULE 02 40 63 14 41

Retrouvez-nous sur www.domestis-renovation.fr



VIGNEUX DE BRETAGNE
NORT SUR ERDRE
HÉRIC

NOUS RECRUTONS!

DES ÉQUIPIER(E)S POLYVALENT(E)S

Vous êtes dynamique
et vous avez l'esprit d'équipe ?

Alors **CE JOB**
est fait **POUR VOUS!**

Horaires adaptables,
CDI, Temps partiels

POSTULEZ VITE!

en restaurant :
en déposant votre CV
ou par mail :
mcdonalds44recrute@gmail.com



Promoteur immobilier & aménageur foncier



PÉRION
Réalisations

Engagé dans la vie
de nos territoires
depuis 1966



6 Rue de Thessalie - 44240 LA CHAPELLE / ERDRE

www.perion-realizations.com

Un terrain à vendre, contactez-nous : 02 28 01 28 30



Suivez-nous sur
les réseaux sociaux !



Edito

Pour la deuxième année consécutive, et pour les mêmes raisons sanitaires, j'ai le regret de vous annoncer que la CCEG n'organisera pas, en ce mois de janvier, de cérémonies de vœux communautaires à destination des habitants et chefs d'entreprises.

À l'heure où nous rédigeons ce numéro du MAG, j'ai décidé de cette annulation en responsabilité. La cinquième vague de propagation du virus si redoutée est bien là, et elle nous oblige à la prudence, à réduire les rassemblements. Je sais votre inquiétude vis-à-vis de cette pandémie qui dure depuis trop longtemps, mais je veux croire aussi que nous sortirons plus forts de cette crise, plus attentifs à la force du collectif. A ce titre, je vous invite à vous faire vacciner, le vaccin est à ce jour notre seule solution

La cinquième vague de propagation du virus si redoutée est bien là, et elle nous oblige à la prudence

pour envisager une année nouvelle, sans virus et pleine de projets !

En Erdre & Gesvres, c'est aussi dans cette perspective que vos élus et les agents travaillent sans relâche pour construire un territoire et un futur

plus dynamiques, plus novateurs, plus accueillants, plus solidaires et j'en appelle ici à la jeunesse. Elle s'engage, dans le travail avec la première promotion de service civique en Erdre & Gesvres en 2022, elle se challenge avec la Bourse Initiative Jeunesse, elle s'ouvre aux

autres grâce au sport adapté comme à Nort-sur-Erdre. La jeunesse donc, mais aussi l'innovation, je veux citer le CRRTE, Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition écologique, véritable accélérateur en faveur du développement écologique, social et économique pour notre territoire, mais aussi le programme LEADER qui accompagne financièrement les projets liés à la formation, la coopération, le tourisme, le patrimoine, la création, l'environnement ; LEADER étant un bel exemple de partenariat innovant entre les structures publiques et privées. La solidarité aussi a sa place dans notre futur commun, et je me félicite du dispositif ACCEO disponible désormais à la CCEG pour faciliter l'accès à nos services aux personnes sourdes et les malentendantes. Enfin, pas d'avenir sans penser environnement, le MAG consacre son dossier à la gestion des déchets, parce que chaque geste, chaque initiative compte pour préserver notre planète et réenchanter ensemble l'avenir.

À tous et toutes, je vous souhaite une année 2022 pleine de promesses et d'espoir.

Yvon LERAT

Président de la communauté de communes

Pour regarder la vidéo des vœux 2022, flashez le QR code ci-contre :



Sommaire

4 . ACTUALITÉS

6 . ZOOM

- Tout savoir sur le vélo en Erdre & Gesvres !
- Un pacte de relance inter-communal

8 . DOSSIER

- Déchets

12 . PRÈS DE CHEZ VOUS

- Erdre & Gesvres en vrac

14 . INITIATIVES ÉCO

- Distributeur de béton prêt à l'emploi
- À l'abordage les petits !

16 . ZOOM

- Tu le fais où ton service civique ?

- Bourses Initiatives Jeunesse
- Services aux personnes

19 . CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

20 . AGENDA

22 . VOS SERVICES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Signature du Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition écologique

La communauté de communes Erdre & Gesvres a officiellement signé le 21 octobre dernier le **Contrat de Relance, de Ruralité et de Transition Écologique** (CRRTE), véritable accélérateur en faveur du développement écologique, social et économique pour notre territoire. Ce CRRTE qui s'étendra jusqu'en 2026, est le fruit du travail conjoint entre la CCEG et l'Etat. Bâti et négocié sur les bases de notre projet de territoire avec des objectifs ambitieux en termes de transition écologique, il nous engage, la CCEG et l'État, à poursuivre **3 objectifs précis** :

- **Accompagner les ambitions du projet de territoire** tout en ayant pour ligne directrice la transition écologique.

- **Matérialiser de façon concrète le plan de relance** grâce au soutien de plusieurs opérations structurantes pour le territoire. Pour exemple, la rénovation de bâtiments publics à Héric, Nort-sur-Erdre, Vigneux-de-Bretagne, Sucé-sur-Erdre ou encore la réalisation d'itinéraires cyclables à Grandchamp-des-Fontaines, Héric, Notre-Dame-des-Landes et Nort-sur-Erdre

- Et enfin **renforcer la logique partenariale entre nos collectivités et les acteurs du territoire** : les acteurs socio-économiques, les associations et les citoyens notamment. Et en cela, le CRRTE s'inscrit pleinement dans le projet de territoire que nous entendons mener sur Erdre & Gesvres.

À ce jour, près de 63 projets ont été retenus sur notre territoire et l'État nous a soutenus jusqu'ici à hauteur de 4,5 millions d'euros. Signé mais pas figé, le Contrat pourra être enrichi par voie d'avenants afin de tenir compte de la mise en œuvre du projet de territoire.



ÉCONOMIE



LEADER, un programme pour voir le territoire en grand !

Le programme LEADER, Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rural, est un programme européen qui a pour vocation de financer des projets de développement de filières économiques, d'actions culturelles, de développement touristique ou d'actions en faveur du développement durable dans les territoires ruraux.

Il est porté par un GAL (Groupe d'Action Locale) qui regroupe les partenaires du secteur public, les collectivités, et des structures privées comme des associations, habitants, collectifs, entreprises. Ensemble ils décident de s'associer pour se lancer dans la gestion et l'animation d'un programme de développement local.

2 370 000 euros ont été octroyés par le Conseil Régional des Pays de la Loire, autorité de gestion des fonds européens, dans le cadre du programme LEADER Canal, Erdre et Loire et ce, pour 6 ans.

Ainsi depuis 2015, 101 dossiers ont été étudiés dont 32 dossiers privés (associations / entreprises) pour un montant total de 488 500.62 € et 69 dossiers de collectivités pour un montant total de 1 789 146.33 €.

Une majorité des financements l'ont été en faveur de l'amélioration des modes de vie (rénovation du bâti public, mobilités douces, réduction des déchets ...) et des actions culturelles ; par ailleurs, les subventions ont été allouées au prorata du nombre d'habitants des différentes communautés de communes, celle de la CCEG a perçu à ce titre 50 % de l'enveloppe globale.

En 2021, la Région Pays de la Loire a décidé d'abonder le financement européen d'une enveloppe complémentaire de 565 851 € pour financer de nouveaux projets sur la période 2021-2022, d'autres projets peuvent donc encore être soutenus ! Aussi, si vous aussi, votre entreprise, votre structure associative, culturelle ou de loisirs à un projet qui fera grandir notre territoire, vous pouvez dès à présent prendre connaissance des modalités de dépôt de dossier sur le site www.leader-cel.org ou contacter directement l'animateur du GAL.

Formation, coopération, tourisme, patrimoine, création, environnement... il y a forcément un projet, une idée pour voir notre territoire se développer en plus grand !

ACCESSIBILITÉ

ACCEO, l'appli pour les usagers sourds ou malentendants

Rendre les services intercommunaux et communaux accessibles aux personnes sourdes et malentendantes ... c'est désormais possible grâce à ACCEO !

Depuis le 22 novembre, pour contacter par téléphone ou dialoguer sur place, à l'accueil avec les différents services de la communauté de communes et ses 12 communes membres, les usagers sourds, déficients auditifs, malentendants pourront utiliser l'application gratuite ACCEO.



Sur son smartphone ou sa tablette, l'application ACCEO propose deux solutions pour faciliter en temps réel la communication entre l'utilisateur et les agents d'accueil : soit la Transcription Instantanée de la Parole (TIP), soit en visio-interprétation Langue des Signes Française (LSF). De nombreux traducteurs sont disponibles instantanément aux heures d'ouverture des bureaux, comme un centre d'appels. Les échanges deviennent ainsi plus fluides, plus confortables pour tous, chacun pouvant s'exprimer selon son mode de communication en ayant l'assurance d'être compris.

Les services proposés par l'appli ACCEO sont utilisables pour les accueils physiques mais aussi pour les appels téléphoniques. Pour l'utiliser, il suffit de télécharger gratuitement l'application ACCEO sur son smartphone ou sa tablette ou de vous rendre à un poste d'accueil d'un service public.

ACCEO propose par ailleurs un système de géolocalisation pour trouver les établissements les plus proches de chez vous et un moteur de recherche qui indique tous les établissements accessibles... car si ACCEO vous permet de dialoguer sans

frein avec la CCEG sachez que des centaines d'organismes publics et privés partout en France ont eux aussi opté pour cette solution de traduction : de Pole Emploi à Air France en passant par les enseignes de distribution jusqu'aux banques sans oublier certaines académies, ou structures culturelles comme Le Voyage à Nantes, désormais avec ACCEO entre entendants et mal entendants on se fait comprendre illico !

Plus d'infos sur www.cceg.fr et www.acce-o.fr

SPORT

Section Sport Adapté à Nort-sur-Erdre, le foot pour tous !

Le sport adapté ou comment faciliter l'accès au sport pour toutes les personnes en situation de handicap mental et/ou physique... A Nort sur Erdre cette question taraude le club de foot depuis quelques années, et après plusieurs portes-ouvertes probantes en 2020 et 2021, a décidé de développer le sport adapté au sein de sa structure.

A travers cette autre pratique du football, le club souhaite favoriser le sport santé, le sport pour tous, la tolérance et le respect, développer plus d'humanité et d'acceptation de la différence chez les licenciés(es), redonner du sens aux loisirs, l'envie de jouer ensemble !

Pour cette nouvelle saison, le club Nort AC Football a ouvert 2 créneaux dédiés au sport adapté.

Le mardi soir 19H30-20H30 au stade de football ou à la Salle des sports de Nort/Erdre. (Session réservée à toute personne en situation de handicap mental et/ou physique.) Le club recherche pour ce

créneau une personne bénévole pour accompagner une jeune malentendante.

Le jeudi après-midi 14H30-16H00 au stade de football de Nort-sur-Erdre. (Session réservée aux structures accueillant des personnes en situation de handicap mental et/ou physique.)

Les 2 créneaux d'entraînements sont encadrés par le salarié du club Julien Forget, ainsi que des bénévoles formés.

Renseignements & inscriptions :

Thierry Nerrière 06 86 45 82 90

François Lebreton 06 71 09 33 38



TOUT SAVOIR SUR LE VÉLO EN ERDRE & GESVRES !

Pour se rendre au travail, faire ses courses, aller à l'école, ou tout simplement pour le plaisir ou le sport, le vélo fait de plus en plus d'adeptes ! Une ampleur nationale qu'Erdre & Gesvres avait déjà anticipé en mettant sur pieds il y a 5 ans sa stratégie de mobilité durable plus connue sous le terme « Plan global de déplacement ». Son objectif : augmenter les parts des déplacements cyclables pour atteindre 3% des 220 000 déplacements quotidiens générés par les habitants. Un programme ambitieux nécessitant la création d'un véritable écosystème Vélo, lequel se déploie aujourd'hui durablement sur Erdre & Gesvres.



Les nouvelles consignes vélo individuelles sécurisées.

En 2021, les projets, qui s'inscrivent tous dans la programmation pluriannuelle des investissements 2021-2025 (plus de 9 millions d'investissements), sont dorénavant visibles : des kilomètres de liaisons cyclables, des infrastructures inhérentes à la pratique du vélo jusqu'aux aides à l'achat pour que les habitants choisissent le vélo pour leurs déplacements quotidiens.

Toujours plus de kms de liaisons cyclables

Après les réalisations entre Les Touches et Nort-sur-Erdre ou encore Nort-sur-Erdre et le Canal de Nantes à Brest, la liaison cyclable Grandchamp-des-Fontaines - Treillières est en cours, celle de Petit-Mars à Nort-sur-Erdre et Héric / Erette Grand'haie seront réalisées en 2022. En tout, le territoire comptera près de 20 kms de pistes d'ici fin 2022 !

Ce sont certes des investissements conséquents pour la CCEG et les communes mais l'État, la

Région et le Département s'engagent aussi fortement sur le plan financier.

Des infrastructures pour encourager la pratique du vélo

Pour accompagner les cyclistes d'aujourd'hui mais aussi ceux de demain dans la pratique du vélo, la création de liaisons cyclables est accompagnée d'un déploiement de stationnements vélo sécurisés aux points de connexion.

300 places sécurisées, situées principalement à proximité des points d'arrêt du réseau Aléop (TER/Car), sont installées sur le territoire.

2 types d'abris sont déployés :

- les consignes individuelles
- les abris collectifs fermés

Chaque commune disposera d'ici fin 2021 de consignes vélo sécurisées. Les abris collectifs, implantés à Fay-de-Bretagne, Treillières, Grandchamp-des-Fontaines, Saint-Mars-du-

Désert, Héric et Petit-Mars, seront quant à eux accessibles par un code individuel fourni sur demande par le service mobilités de la CCEG. (+ d'infos sur veloce@cceg.fr)

Les abris vélo sécurisés permettent de retrouver sa monture en bon état le soir après avoir pris les transports.

Un Pôle d'Échange multimodal regroupe les connexions entre les différents modes de transport en un même lieu. Mis en service en juin, ce Pôle situé à Héric (Tivaut) dispose d'un parking relais de 120 places de stationnement pour le covoiturage, deux arrêts de car, un double abri-voyageur, un abri vélo fermé de 24 places, un point stop. Cet équipement, de presque 300 000 euros, est financé par la Région, le Département et la CCEG. La commune se charge de l'entretien et a mis le foncier à disposition.



SON PROPRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE, GRÂCE À L'AIDE À L'ACHAT !

Depuis le 30 juin dernier, la communauté de communes propose un Bonus vélo CCEG pour les habitants du territoire d'un montant de 100€. Ce bonus ouvre accès (sous condition de ressources) au bonus de l'État. Le demandeur doit avoir sa résidence principale sur Erdre & Gesvres, l'acquisition dudit vélo doit être réalisée à compter du 1^{er} juillet 2021 et le modèle doit répondre à des caractéristiques classiques des VAE et être neuf.

Il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site de la CCEG et de télécharger les pièces justificatives pour bénéficier du bonus (facture, certificat de conformité, justificatif de domicile et RIB.)

S'il est éligible, l'utilisateur reçoit son virement et l'attestation signée du Président de la CCEG.

Plus d'infos sur cceg.fr

UN PACTE DE RELANCE INTERCOMMUNAL POUR MIEUX REBONDIR DÈS DEMAIN

Après pas loin de 2 ans passés au rythme des confinements, déconfinements et d'un ralentissement certain d'un point de vue économique, la vigilance est de mise. Même si les entreprises locales n'ont pas toutes subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire, l'arrêt progressif des aides de l'État impactera forcément leur développement et bon nombre de personnes et/ou entreprises déjà fragilisées avant la crise, paieront tôt ou tard lourdement ses effets.



Les communes et l'intercommunalité ont donc réaffirmé leur volonté de prendre collectivement part au plan de relance national afin d'aider les entreprises et les habitants à retrouver la prospérité ; la baisse inévitable des dotations de l'État, ne devant pas impliquer, de facto, une hausse de la fiscalité qui mettrait plus encore en péril, les habitants et les entreprises.

C'est pourquoi, au titre d'un pacte de relance intercommunal, la communauté de communes Erdre & Gesvres a décidé de prélever sur ses fonds propres, 6 millions d'euros et de les reverser aux communes. Un fonds de concours exceptionnel mais nécessaire pour permettre à chacun de rebondir, de se projeter...

Ces fonds devront être utilisés par

chacune des communes dans un délai de 2 ans ; le principe d'un pacte de relance étant d'avoir un effet immédiat sur la vie des habitants et celles des entreprises du territoire. Et pour une égalité des chances pour les communes, de la plus petite à la plus grande, la répartition des 6 millions d'euros a été actée sur la base d'un forfait à l'habitant suivant les pôles du territoire. Les communes ont en revanche toute latitude sur l'utilisation du montant qui leur est attribué.

Ce pacte de relance s'inscrit donc dans la continuité de la politique de redistribution aux communes qui prévaut depuis 2014. (Pour rappel, sur le mandat précédent, ce sont plus de 15 millions d'euros qui ont été versés aux communes par la CCEG).

À ce jour, 1.6 millions d'euros ont déjà été versés aux communes et on recense parmi les projets engagés ayant bénéficié du pacte de relance intercommunal, la construction d'un nouveau vestiaire de football et la réhabilitation de la mairie à Héric, la construction de la nouvelle mairie de Les Touches, l'aménagement de voiries communales à Nort-sur-Erdre ainsi que la création d'une passerelle pour le franchissement de l'Erdre, et enfin, la construction d'un club house pour le club de tennis ou encore l'extension du skate-park à Sucé-sur-Erdre.



PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS, CE QUI CHANGE EN 2022 !

Depuis plusieurs années, **votre engagement quotidien** en faveur de la **réduction des déchets**, notamment à travers le développement du compostage, mais aussi les nouvelles consignes de tri depuis janvier 2021 permettent de **limiter notre impact environnemental**. Aujourd'hui, les tonnages collectés en déchèteries sont en hausse. Des travaux de rénovation sont nécessaires pour **adapter les équipements** dont la mise en place de nouvelles filières de revente et de tri. **Des coûts supplémentaires** structurels auxquels s'ajoute la hausse de la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) imposée par l'Etat.

En conséquence, la redevance qui n'avait pas augmenté depuis 2015, le sera dès 2022. Une évolution nécessaire expliquée au MAG par Patrice Pinel, Vice-Président à la prévention et gestion des déchets.



Patrice PINEL, Vice-président délégué à l'économie circulaire, à la prévention et la gestion des déchets.

Le Mag : Pourquoi la redevance déchets doit-elle augmenter, et pourquoi maintenant ?

Patrice Pinel : Il y a en premier lieu l'augmentation des tonnages en déchèteries, (non proportionnelle à l'augmentation de la population) qui amplifie naturellement les coûts des installations, et du traitement.

On peut évoquer aussi la fermeture du centre de tri de Treffieux du fait de sa vétusté. Pour pallier cette défaillance nous avons créé, avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA), un quai de transfert à Héric qui, lui, permet de massifier les déchets, et d'optimiser d'un point de vue logistique et financier le transport vers un centre de tri nouvelle génération en Bretagne. La création de ce quai de transfert est une nouvelle charge supplémentaire qui représente 10% des dépenses du budget.

L'extension des consignes de tri des emballages a elle aussi un impact sur le coût des déchets. Certes, il y a désormais moins d'ordures ménagères, mais plus d'emballages... plus d'emballages qu'il faut recycler, cela implique forcément davantage de filières de prévention et de tri performantes. A termes, ces nouvelles filières devront permettre de mieux valoriser les déchets et donc de réduire l'enfouissement. S'ajoutent à cela le cours des matières, celui de la ferraille, du carton

et même du verre, qui ne cessent de baisser, et cela représente autant de recettes en moins pour la communauté de communes. Enfin, pour répondre à votre question « pourquoi maintenant ? » je terminerais par la hausse de la TGAP, Taxe Générale des Activités Polluantes imposée par l'Etat. Une hausse de la fiscalité pour inciter à réduire l'enfouissement, mais que la Communauté de Communes Erdre & Gesvres (CCEG) ne peut assumer sans être obligée de la répercuter sur la redevance.

LM : Quand prendra effet l'augmentation ?

PP : Les nouveaux tarifs de la redevance ont été votés lors du Conseil Communautaire du 15 décembre dernier, avec une augmentation moyenne de **3.5 €/mois/foyer**. Les habitants verront cette augmentation appliquée sur leur première facture 2022, à réception de celle-ci, en mars.

Je veux rappeler ici que la redevance n'a pas été augmentée depuis 2015, soit 6 ans, ce n'est pas rien et elle reste encore bien en deçà du tarif des communautés de communes voisines. Puis il est important aussi de préciser que tous les Services Publics de Prévention et de Gestion des Déchets (SPPGD) des collectivités sont soumis à l'alignement des recettes sur le niveau des dépenses dans une logique d'équilibre budgétaire, c'est obligatoire pour ce service ; la CCEG n'échappe pas à cette règle bien entendu.

LM : Existe-il d'autres leviers pour réduire toujours plus les déchets et ces coûts ?

PP : Cette hausse inévitable de la redevance est une chose, mais poursuivre nos actions pour diminuer les charges du service tout en réduisant les déchets sur notre territoire est primordial, d'un point de vue environnemental, financier, et même pour l'emploi (les agents d'Erdre & Gesvres

(SPPGD et services techniques dédiés) et les salariés des prestataires de collectes et/ou déchèteries représentent 29 équivalents temps pleins sur le territoire). Ainsi, de notre côté, nous allons développer les filières à REP (Responsabilité Elargie du Producteur) en multipliant les bennes sélectives (benne à mobilier, placoplâtre, produits chimiques, batteries etc.). Enfin, nous le répétons souvent, l'environnement est l'affaire de tous ! A la CCEG, nous avons à cœur de soutenir les initiatives citoyennes, comme la création de sites de compostage partagé. Nous en sommes convaincus, l'avis des concitoyens compte, c'est pourquoi une démarche de concertation citoyenne va être lancée avec un groupe de volontaires début 2022. Toutes les bonnes volontés, les bonnes idées sont attendues, aussi j'appelle tous ceux et celles qui souhaitent collectivement optimiser la gestion des déchets en Erdre & Gesvres à participer à cette concertation, des solutions existent !

Inscrivez-vous à la concertation en flashant le QR code ou sur www.cceg.fr



Plus d'infos :

Consultez la Foire Aux Questions sur www.cceg.fr

Service de Prévention et Gestion des déchets

dechets@cccg.fr

Tél : 02 28 02 28 10

est calculé en fonction de la quantité, la nature des déchets produits, mais aussi les émissions polluantes liées au mode de traitement. Pour inciter davantage au tri, au recyclage, l'état augmente, depuis 2019 et jusqu'en 2025, la TGAP de façon conséquente, En 5 ans, elle passe de 31 € à la 62 € la tonne enfouie. C'est pourquoi, la CCEG, comme toutes les autres collectivités se voit dans l'obligation de répercuter cette augmentation sur la redevance.

ZOOM SUR LA TGAP

La TGAP, Taxe Générale sur les Activités Polluantes, est une taxe gouvernementale qui existe depuis 1999 afin d'encourager les producteurs d'activités dites « polluantes » à réduire leur empreinte environnementale. Il s'agit donc d'une fiscalité déchets, dont toute entreprise, collectivité ou même particulier ayant des activités à forts impacts environnementaux doit s'acquitter. Le montant de la TGAP



TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST ENCORE MIEUX !

Depuis le 1^{er} janvier 2021, tous les emballages sont collectés dans les sacs jaunes sur Erdre & Gesvres.

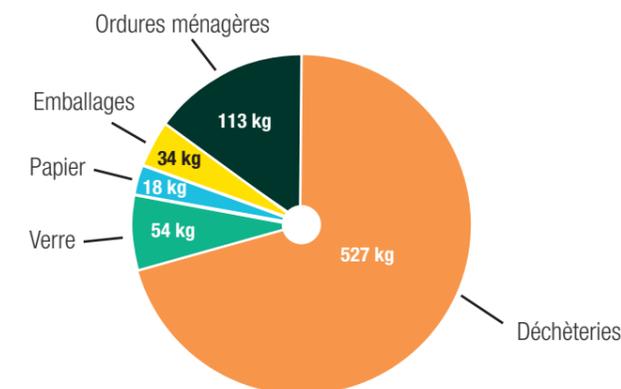
Une bonne chose pour faciliter le tri au quotidien et favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

Petit bémol cependant : emboîter les emballages les uns dans les autres pour gagner de la place dans le sac jaune est une fausse bonne idée ! Pour les boîtes de gâteaux par exemple, il faut séparer chaque emballage, la cartonnette, le film en plastique et la barquette en plastique qui contenait les gâteaux. Ces emballages ne sont pas de la même matière (il existe différentes sortes de plastique), et il est impossible de les séparer au centre de tri. Ils sont alors considérés comme des "refus" et finissent non pas valorisés, mais enfouis avec les ordures ménagères !

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc in fine pour l'usager. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour être certains que les déchets recyclables soient recyclés, il suffit de les jeter un à un dans le sac jaune tout simplement ! Et petite astuce pour gagner de la place : vous pouvez aussi aplatir vos emballages !

746 KG DE DÉCHETS PRODUITS PAR HABITANT EN 2021, DONT :



QUE FINANCE LA REDEVANCE ?

Tarifs 2021



- La TGAP en hausse qui s'applique aux tonnages enfouis.
- Le centre de transfert, afin de limiter les coûts de transport.
- La rénovation et la mise en place de nouvelles filières de tri en déchèteries

En 2022, votre facture va être ajustée



ERDRE & GESVRES EN VRAC

Nouvelles tendances de consommation, réduction des déchets, promotion de produits locaux et de qualité ... voici ce que proposent les épiceries VRAC de notre territoire, qui attirent de plus en plus d'habitants.

Depuis 2018, une dizaine de commerçants ont ouvert leur épicerie VRAC sur Erdre & Gesvres (voir cartographie ci-contre). Souvent en reconversion professionnelle, animés par un nouveau projet de vie, ce sont des personnes passionnées - et des commerçants passionnants - qui nous ouvrent leurs portes ...

Chaque lieu a sa particularité, mais tous se retrouvent autour d'une volonté de consommer de façon éco responsable, dans le respect de la santé et de l'environnement.

L'expérience des confinements a lancé un fort engouement

pour l'achat de proximité, aujourd'hui, il est important de poursuivre la dynamique.

Soutenons nos commerçants de proximité qui font vivre l'économie locale et nos centres bourgs !

Que ce soit pour faire ses courses de la semaine (large choix de produits secs ou frais) ou pour trouver des idées de cadeaux (paniers gourmands, kits DIY ou ateliers), toutes les raisons sont bonnes pour aller à la découverte de ces boutiques...



Chic et VRAC à Sucé-sur-Erdre :

"concept store" qui s'inscrit dans une démarche complémentaire des épiceries VRAC. Il s'agit d'un dépôt-vente de vêtements, on y trouve aussi un peu de VRAC et quelques créateurs locaux, ce qui permet une mise en valeur de « trésors » de notre territoire

www.facebook.com/Chicetvracsucesurerdre/

SAKAÏDÉ à Nort-sur-Erdre :

"boutique atelier" autour de la démarche zéro déchet, qui s'inscrit également en complémentarité de l'offre VRAC

[sakaide.fr](https://www.sakaide.fr) - www.facebook.com/Sakaide.fr

Vous accompagnez dans votre transition en proposant des ateliers, sensibilisation, matières premières pour réaliser vos propres produits



Fay-de-Bretagne : l'épicerie d'Emma

www.lepiceriedemma.fr/
www.facebook.com/lepiceriedemma/
 2, Rue Pierre Potiron - 44130 Fay-de-Bretagne
 Du mardi au vendredi : 10h - 13h / 15h - 19h
 Samedi : 9h30 - 13h / 14h30 - 18h



Notre-Dame-des-Landes : Ekité

Offre complémentaire : coworking, ateliers ...
 Pour le vrac : www.facebook.com/lelocaldekite
 Pour le coworking : www.facebook.com/letilieu
 3 rue de Nantes - 44130 Notre-Dame-des-Landes
 Du lundi au vendredi, de 10h - 13h / 15h - 19h



Vigneux-de-Bretagne (la Paquelais) : Dans les placards de Ludo

www.facebook.com/pages/category/Organic-Grocery-Store/Dans-les-placards-de-Ludo-La-Paquelais-106935224843220/
 22 Rue Anne de Bretagne - 44360 Vigneux-de-Bretagne
 Du mardi au vendredi : 9h30 - 13h / 15h - 19h
 Samedi : 8h30 - 13h / 14h30 - 17h30



Vigneux-de-Bretagne (centre) : Gram' Nature

www.facebook.com/gramnature/
 16 Rue Font Saint-Martin - 44360 Vigneux-de-Bretagne
 Du mardi au vendredi 9h à 13h et 15h à 19h
 le samedi de 9h à 17h
 le dimanche 9h30 à 12h30



Treillières : Le Ty VRAC de Maman

letyvracdemaman.fr/
 66 rue de la mairie - 44119 Treillières
 Du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 19h
 Le samedi de 9h à 13h et de 15h à 18h.



Héric : Nature et VRAC

www.nature-et-vrac-44.fr/
 9 place saint nicolas - 44810 Héric
 Du mardi au vendredi : 9h30 à 13h et 15h à 19h
 Samedi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h



Nort-sur-Erdre : Épicerie Dose

villesetshopping.fr/nort-sur-erdre/annuaire/epicerie-dose/
 7 rue des mariniers - 44390 Nort sur Erdre
 Lundi : 9h30 à 13h et 15h à 19h
 Mardi : 9h30 à 13h30 et 15h à 19h
 Mercredi : 9h30 à 13h et 14h30 à 19h
 Jeudi : 9h30 à 13h et 15h à 19h
 Vendredi : 9h30 à 19h et Samedi : 9h30 à 18h



Sucé sur Erdre : La Mesurette

lamesurette.fr/
 90 rue de la Mairie - 44240 Sucé-sur-Erdre
 Mardi au vendredi : 9h30 à 13h et 14h30 à 19h
 Samedi : 9h30 à 13h et 14h30 à 18h



2021, COMMERCIALISATION DE TERRAINS ÉCONOMIQUES ET NOUVELLES ENTREPRISES, LE BILAN

Nous vous l'avions annoncé dans votre MAG n°60, la crise sanitaire et les confinements à répétition n'auront pas eu raison des désirs et des projets des hommes et des femmes du territoire désireux de se lancer dans l'entrepreneuriat.



Vu d'ensemble du futur Actiparc à Grandchamp-des-Fontaines

Un dynamisme que l'on retrouve de fait dans le bilan annuel des commercialisations de terrains et implantations dans les différents parcs d'activités artisanaux situés dans nos communes. Comptage et décryptage.



Dans les 17 parcs d'activités que compte la CCEG, on note pour 2021, 9 terrains vendus, dont 3 pour un agrandissement ou une régularisation de parcelle. Pour 3 des acquéreurs, le nouveau bâtiment est déjà construit, c'est le cas de David Thetiot, avec MOTOCULTURE 2 roues 44, expert motoculture et deux roues, dans la ZA Pancarte 1, de l'entreprise GARLOUBOX (location de box sécurisés et garde meubles, camping-car, 2 roues) à La Belle du côté des Touches et aussi de GARCIA TP qui grâce à son agrandissement de terrain, a déployé un nouveau service Drive de Béton à Billiais-Deniaud (voir p15).

Le promoteur/constructeur Presqu'île Investissement de son côté, a acquis près de 17000 m² sur le PA Erette Grand'haie pour y construire l'Actiparc de Grandchamp-des-Fontaines : un ensemble de 40 cellules artisanales de 200 m² comprenant une mezzanine. Le projet est phasé en plusieurs tranches. Le promoteur est en phase de pré-commercialisation.

Enfin, LG DISTRIBUTION (commerce de gros de jouets) installé à Carquefou, transfère son siège sur le parc d'activités de la Haute Noé à Saint-Mars-du-Désert.

Du côté des créations d'entreprises accompagnées au travers d'un prêt d'honneur, on comptera fin décembre une vingtaine de sociétés, tous secteurs d'activités confondus et notamment des secteurs de niche fondés sur des savoir-faire unique. On citera par exemple l'arrivée de La petite Créatrice à Treillières, une nouvelle boutique de design mural, fondée par Sandrine Grimaud spécialiste de la matière et de la couleur, formée aux Compagnons du Devoir ; ou encore Sucre Roux, à Petit-Mars : une boutique de design cake et de pâtisseries, unique sur le territoire. Les gourmands pourront se régaler des jolis gâteaux de Stéphanie Roux.

DISTRIBUTEUR DE BÉTON PRÊT À L'EMPLOI EN DRIVE À VIGNEUX

Depuis cet été, l'entreprise Garcia TP (travaux de terrassement, d'assainissement et d'aménagements extérieurs) implantée dans le parc d'activités de la Billiais-Deniaud propose un service unique dans la région : un distributeur automatique de béton.



Distributeur automatique de Garcia TP à Vigneux-de-Bretagne

Ouvert aux particuliers et professionnels, à la recherche de petites quantités de béton ou de mortier, avec au minimum 250 litres, puis par tranches de 100 litres, chacun peut venir se servir d'un béton prêt à l'emploi en trois minutes, et payable par carte bancaire !

10 recettes en fonction de son utilisation sont proposées. Les avantages sont nombreux argumente Romuald Garcia, gérant de Self Béton : le distributeur en drive bénéficie d'une large amplitude horaire, la plateforme reste propre, et le gravier utilisé pour nettoyer l'appareil tous les soirs est recyclé et il n'y a aucun rejet dans la nature, bref une démarche écologique, béton !



Distributeur automatique Self Béton, 4ter, rue Marius-Berliet, Vigneux-de-Bretagne

Accessible du lundi au vendredi, de 7h00 à 17h30, et le samedi, de 7h30 à 16h00

Contact : tél. 02 28 02 13 10
www.garciatp44.fr



TU LE FAIS OÙ TON SERVICE CIVIQUE ?

Faire son service civique au sein de la communauté de communes Erdre & Gesvres ou l'une de ses communes ?

Ce sera possible dès 2022, pour les jeunes volontaires du territoire, c'est le moment de préparer l'argumentaire de ses motivations, les recrutements sont en cours !



Mais au fait, qu'est-ce qu'un service civique ?

C'est un dispositif de l'État qui existe depuis 2010, « un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans et jusqu'à 30 ans en situation de handicap, et ce, sans condition de diplôme, seuls comptent les savoir-être et la motivation ». Le contrat de service civique est signé pour environ 8 mois à raison de 24h/semaine et il est indemnisé (580 euros net/mois). On peut le faire dans une association, une collectivité territoriale : une mairie, la communauté de communes, le département, la région et même un établissement public comme un musée, collège, lycée.

En Erdre & Gesvres, il s'agit d'un dispositif expérimental d'une durée d'un an. Comme l'exigent les dispositions du service civique, le jeune est accompagné d'un tuteur pendant toute la durée de son contrat, de l'accueil, à la découverte de la structure en passant par la définition des objectifs et des contours de sa mission et jusqu'à la fin de celle-ci pour faire le bilan, et l'accompagner vers l'après service civique.

Développement durable, citoyenneté, mobilité, inclusion numérique... la CCEG et les communes ont travaillé à des thématiques variées pour offrir aux jeunes candidats un large choix de missions. Dans les communes, on privilégiera celles autour de la mise en place des conseils municipaux d'enfants, du développement des participations citoyennes,

de l'inclusion au numérique pour lutter contre l'illectronisme mais aussi des missions sur des projets très concrets, comme l'aménagement au sein d'une commune d'un lieu dédié aux jeunes, pensé et conçu par les jeunes eux-mêmes.

La CCEG quant à elle, propose aux jeunes de devenir, à travers leurs missions, les ambassadeurs de la transition écologique et du développement durable avec des offres au sein du service de l'eau, celui de la mobilité ou de l'énergie. Le service emploi lui aussi s'ouvre aux services civiques et entend travailler avec les jeunes sur la diffusion des offres d'emploi, les rendre plus lisibles, plus adaptées à leurs modes de communication. Enfin, à la culture aussi on peut faire son service civique, à travers une mission d'accompagnement et d'animation au sein des écoles par exemple.

Les premières offres sont consultables sur le site de la CCEG et on peut même candidater en ligne !

**Contact : Marina MORALES -
Coordinatrice Services Civiques
emploi@cceg.fr**

Maison de l'Emploi de Grandchamp-des-Fontaines : 02.51.12.10.94

© Brooke Cagle

BOURSES INITIATIVES JEUNESSE, LES PROJETS FORMENT LA JEUNESSE !

Des idées, des projets, des envies de faire, de créer, de partir, d'inventer, de se challenger... quand on a entre 15 et 25 ans tout est possible, sauf parfois, financièrement. C'est pourquoi la CCEG propose depuis plusieurs années une Bourse Initiatives Jeunesse (BIJ) pour les jeunes de 15-25 ans du territoire. Cette aide peut aller jusqu'à 1000 € pour accompagner ces jeunes dans un projet, lié à la culture, aux arts, au sport, à l'environnement, aux solidarités internationales et humanitaires,

à la santé ou encore l'éducation. Une aide financière donc pour aider à concrétiser son projet mais pas seulement, on peut aussi bénéficier de conseils et d'un appui méthodologique.

Nicolas BARBIER, Doctorant de 24 ans en cancérologie et habitant Grandchamp-des-Fontaines a bénéficié d'une Bourse Initiatives Jeunesse, il témoigne pour le MAG.



Nicolas Barbier dans l'effort

© Photographe officiel IronMan

Le MAG : pour quel projet avez-vous demandé une Bourse Initiatives Jeunesse ?

Nicolas BARBIER : je suis passionné par le sport, et je me suis complètement investi dans la discipline du mix vélo, natation, course à pied. Naturellement j'ai voulu faire mon premier IronMan mais pour participer il y a quelques charges financières, en termes de matériel sportif, d'inscriptions, de déplacements, de coaching... soit près de 2000 euros.

LM : vous connaissiez l'existence de la Bourse Initiatives Jeunesse ?

NB : non, en fait j'ai eu très peu de réponses positives à mes demandes de sponsoring auprès d'équipementiers sportifs, aussi je me suis tourné vers la Mairie de Grandchamp, qui en même temps qu'elle a

financé mes chaussures à hauteur de 150 euros, m'a orienté vers la CCEG.

LM : pratiquement, comment faire pour bénéficier de cette BIJ ?

NB : j'ai téléchargé le dossier à renseigner, puis il faut bien sûr le compléter en motivant, argumentant sa demande, expliquer son projet, monter le budget. Et ensuite, j'ai présenté oralement et défendu mon projet devant le comité d'attribution composé d'un élu et d'un professionnel. J'ai reçu une réponse positive avec une BIJ de 500 euros.

LM : soit près d'un quart de votre budget de départ ?

NB : oui, j'ai pu, avec ces 500 euros, financer une partie de mon vélo et de ma combinaison.

LM : l'IronMan avait lieu à Andorre en juillet, content de votre résultat ?

NB : oui plutôt, pour une première participation sans être professionnel l'idée était de finir d'abord et au minimum de boucler les 1.8 kms de natation, 90 kms de vélo et 21 kms de course à pied en moins de 8h00. Je l'ai fait en 6h53 ! Grâce à la BIJ j'ai pu aller jusqu'au bout de mon projet, et à travers lui, transmettre ma passion du dépassement de soi et de l'équilibre personnel grâce au sport !

SERVICES AUX PERSONNES, COMMENT REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ À TOUTE UNE FILIÈRE ?

Ils sont ceux qui prennent soin et s'occupent de nos aînés, accompagnent les aidants familiaux présents auprès de leurs proches : ce sont les salariés du secteur « Service aux Personnes ».



Le bien nommé, car oui il s'agit bien pour ces salariés attachés à leur métier et conscients de leur rôle social de rendre service, d'être à l'écoute, d'aider les plus fragiles et ce, malgré la pénibilité et le manque de reconnaissance. C'est un fait établi aujourd'hui, et la crise que nous traversons a aussi révélé les faiblesses du secteur, des faiblesses exogènes, comme l'éloignement grandissant de la cellule familiale rendant le rôle d'aidant plus difficile, des actions parfois engagées mais souvent avortées ou à l'impact limité faute de collaboration. Puis il y a les faiblesses endogènes au secteur : la faible représentation des jeunes, un déficit de formation continue sur le territoire, et malgré l'investissement du Conseil Régional des Pays de la Loire ; des difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés, (1 500 projets de recrutements sur la Région pour l'année 2021, dont la moitié d'entre eux difficiles à pourvoir). Des difficultés qui préoccupent l'ensemble des acteurs de la filière tant il devient difficile de répondre à toutes les demandes des usagers, faute de professionnels.

Il y a donc non seulement un enjeu de territoire au regard de besoins croissants (le niveau de dépendance des personnes augmente avec l'allongement de la vie et se conjugue à la volonté de vivre plus longtemps à son domicile), mais il y a aussi une urgence à envisager des solutions adaptées à l'ensemble des structures de la filière et aux salariés du secteur pour retrouver de l'attractivité, et redynamiser l'emploi.

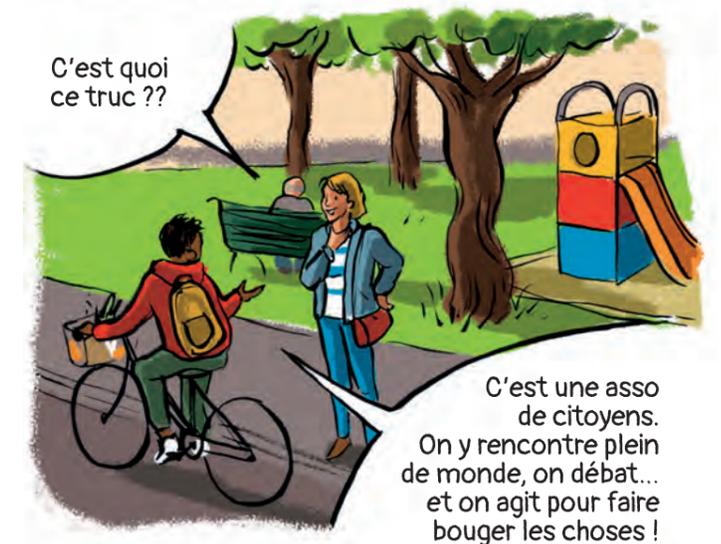
Cinq communautés de communes se sont associées pour proposer une coopération de territoires autour de la filière sanitaire et sociale, afin d'établir un diagnostic partagé autour de la question des emplois et des compétences et ce, avec le soutien financier de la Région des Pays de la Loire. Ainsi la communauté de communes de la Région de Blain, celle de Nozay, de Châteaubriant – Derval, du Pays d'Ancenis, et bien entendu celle d'Erdre & Gesvres se sont réunies en novembre avec plus de 70 personnes du secteur (entreprises, salariés, centre de formation, institutionnels) pour travailler conjointement à des pistes d'actions en amont d'une deuxième phase

visant l'élaboration du futur plan d'actions dans lequel on trouvera un travail sur les conditions de prise en charge des personnes aidées pour favoriser le répit des aidants, la qualité de vie au travail, les passerelles permettant des parcours professionnels, la création d'un groupement d'employeurs, la recherche d'actions innovantes en générant des coopérations entre les acteurs, entre les territoires, voire avec des expériences à l'étranger.

Le plan d'actions définitif sera connu courant janvier et entend générer une nouvelle situation qui permettra de valoriser le secteur, la qualité des services, les métiers et les salariés dans leurs fonctions. À suivre dans un prochain numéro du Mag.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT RECRUTE DES VOLONTAIRES

Vous avez de l'intérêt pour votre territoire, souhaitez mieux le connaître, avez envie de vous exprimer et d'agir pour relever le défi collectif des transitions sur le territoire... ? Rejoignez le Conseil de développement !



Le Conseil de développement d'Erdre & Gesvres est une association qui réunit des habitantes et des habitants, des membres d'associations ou d'entreprises de la communauté de communes Erdre & Gesvres. Toutes et tous souhaitent **faire vivre le territoire par et pour ses habitants, en coopération** avec les acteurs, les élus et les services du territoire. Nous sommes actuellement une soixantaine de membres... Mais nous souhaitons **être plus nombreux pour plus de diversité et plus d'actions !**

Concrètement, **vous pourrez vous investir de différentes manières :**

- **rejoindre** le dynamique comité des initiatives qui repère, met en lien et développe le soutien aux initiatives citoyennes.
- **vous investir** dans le nouveau groupe de travail « Transitions solidaires » portant sur les vulnérabilités et les nouvelles solidarités à inventer localement face aux crises en cours et à venir. Apportez vos idées et vos envies !
- **contribuer** à mobiliser et recueillir la parole des jeunes par l'animation de nos partenariats avec les lycées du territoire

(et pourquoi pas en développer de nouveaux ?).

- **concourir** aux projets du territoire en participant aux réunions de concertation ou aux instances de suivi ou de pilotage de projets de la communauté de communes pour lesquels nous sommes très sollicités.
- **participer** à la vie de notre association que l'on souhaite conviviale, ouverte sur notre société et toujours en mouvement.

Pour répondre à toutes vos questions, nous vous proposons **deux réunions d'accueil et d'information : le 31 janvier à 17h ou le 1^{er} février à 18h30** au siège de la communauté de communes Erdre & Gesvres, à Grandchamp-des-Fontaines. Plus d'infos et inscription en ligne sur www.voixcitoyenne.fr

LE TERRITOIRE À BESOIN DE VOUS !



Le saviez-vous ?

En Loire Atlantique, il existe 17 conseils de développement dont 15 sont adhérents au Réseau 44 des CD.

En 2021, le CD a participé à 18 projets aux côtés de la CCEG ou d'autres partenaires.

Il siège dans 12 instances du territoire.

Le CD d'Erdre et Gesvres est pris en exemple au niveau national et régional pour sa dimension citoyenne, sa capacité à innover et sa bonne coopération avec l'acteur public.



© cie-les-maladroits

JOUEURS

CIE LES MALADROITS / THÉÂTRE D'OBJETS

14 JANVIER 2022 | 20 H 30 | CAP NORT | ROUTE D'HÉRIC, NORT-SUR-ERDRE | DÈS 13 ANS | 5€EUROS

Ils ont connu l'arrivée d'internet, la fin des cabines téléphoniques, la coupe du monde 98, les attentats du 11 septembre. Ils ont cru au retour de Mai 68 durant plusieurs printemps. Ils ont protesté contre le durcissement des politiques migratoires et la résurgence d'idées d'extrême droite.

Joueurs, c'est une histoire d'engagement qui trouve son origine dans la découverte du conflit israélo-palestinien.

L'histoire de Thomas et Samuel, partis en Cisjordanie sur l'invitation d'un ami palestinien pendant leurs années fac. L'histoire d'une amitié, mais aussi celle d'une utopie nourrie par un désir de révolution.

Avec cette dernière création, les talentueux Maladroits clôtent un cycle de trois spectacles qui interrogent l'engagement d'hommes et de femmes qui ont lutté pour leurs idéaux.

Plus d'information sur www.hors-saison.fr

À CINQ SECONDES DE NULLE PART

MUS'AZIK / CONCERT DESSINÉ



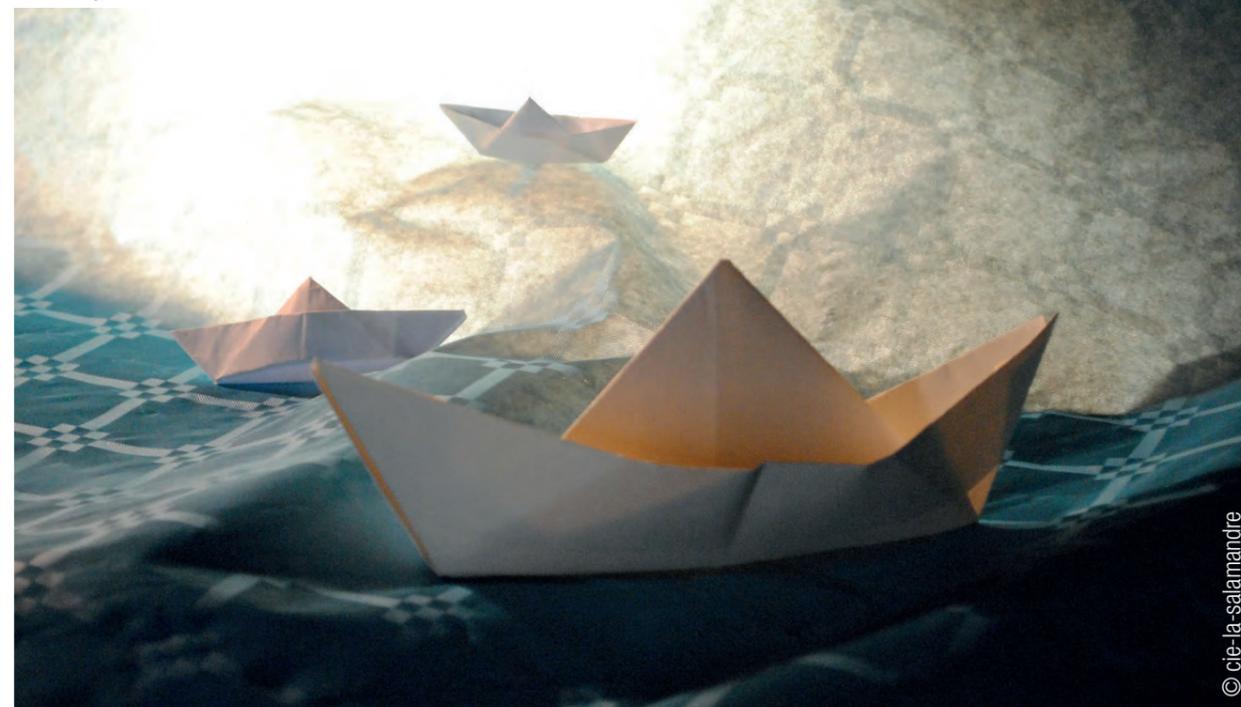
© Pierre Jeanneau

16 JANVIER 2022 | 15 H 00 | SALLE CASSIO-PÉE | RUE JULES VERNE, NOTRE-DAME-DES-LANDES | DÈS 8 ANS | 5€EUROS

Deux illustrateurs et trois musiciens croisent leurs sensibilités pour nous raconter le destin de deux sœurs. Au détour d'un parc d'attractions, elles se quitteront pour prendre des chemins de vie différents et éprouver cette séparation. Se retrouveront-elles un jour ?

À partir du répertoire de son dernier album, Vincent Dupas et ses musiciens, piochent et créent des plages sonores improvisées. En parallèle, les traits de Pierre Jeanneau et Adrien Thiot-Rader, illustrateurs aux éditions Polystyrène de Nantes, se croisent, pour illustrer, « en live » et à quatre mains, cette histoire de vie.

Plus d'information sur www.hors-saison.fr



© cie-la-salamandre

UN OCÉAN D'AMOUR

CIE LA SALAMANDRE / THÉÂTRE D'OBJETS ET DE PAPIER

26 JANVIER 2022 | 15 H 00 | ESPACE DES CÈDRES | RUE DES CÈDRES, GRANDCHAMP-DES-FONTAINES | DÈS 7 ANS | 5€EUROS

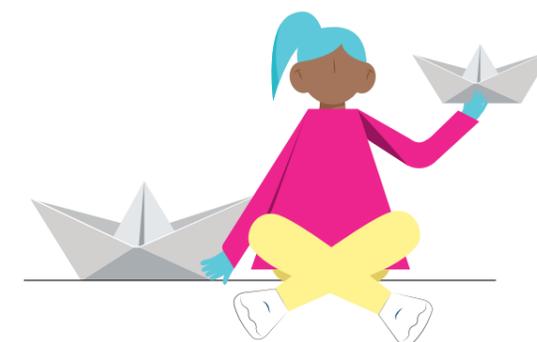
Deux personnages en blouse grise, employés oubliés d'une quelconque administration, façonnent des bateaux en papier à longueur de journée. Au détour d'une feuille, ils plongent dans un univers décalé, où le papier déchaîné laisse libre cours à leur imagination.

Papier plié, papier froissé, papier découpé, papier dans tous ses états...

Dans cette histoire sans parole au scénario drôle et touchant, il y a comme un parallèle avec l'univers singulier de Jacques Tati.

Il est ici question d'amour et de routine, du temps qui passe, de solitude, de pollution, de société de consommation, de tempête et de ressac, de pensées insignifiantes qui deviennent de grandes idées...

Plus d'information sur www.hors-saison.fr



BIEN GÉRER SES DÉCHETS EN 1 CLIC !

Vous souhaitez suivre la gestion et la facturation de vos déchets ?

Rien de plus simple avec le portail cceg.ecocito.com
Ce compte usager vous permet à tout moment de connaître le nombre de levées comptabilisées pour votre foyer ou de consulter et payer en ligne vos factures

Fini les incertitudes, le tri devient plus simple !

Téléchargez l'application Citeo « Guide du tri » pour retrouver les consignes de tri en vigueur sur Erdre & Gesvres (disponible sur l'App Store, Google Play et Windows store)

Vos services à portée de main :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

P.A Erette Grand'Haie
1, rue Marie Curie
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. 02 28 02 22 40
contact@cceg.fr
www.cceg.fr

COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. 02 28 02 28 10
dechets@cceg.fr

SERENHA, votre service de rénovation énergétique

Tél. 02 40 08 03 30
contact@serenha.fr
www.serenha.fr

ENTREPRISES

Tél. 02 40 12 32 91
economie@cceg.fr

MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

- 1, rue des Cèdres, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 51 12 10 94

- 2bis place du Champ de Foire, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 40 72 10 85
emploi@cceg.fr

Consultez les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur www.cceg.fr

ASSAINISSEMENT

Tél. 02 28 02 01 05

- spanc@cceg.fr (non collectif)
- assainissement-collectif@cceg.fr

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES POINT INFORMATION HANDICAP

Tél. 02 28 02 25 45

Permanences sur rendez-vous :

- le lundi au vendredi de 9h à 12h au siège de la communauté de communes
- le lundi de 9h à 12h au centre communal d'action sociale de Treillières
- le mardi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Blain
- le vendredi de 9h à 12h à la maison de l'emploi et de la formation à Nort-sur-Erdre

TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. 02 28 02 22 33
transport@cceg.fr

CENTRES AQUATIQUES

Les Bassins d'Ardéa
Route d'Héric, 44 390 Nort-sur-Erdre
Tél. 02 28 24 24 60
ardea@lesbassins.fr

Les Bassins d'Alphéa
Le Moulin des Landes, 44 119 Grandchamp-des-Fontaines
Tél. 02 28 43 43 30
alphea@lesbassins.fr
www.lesbassins.fr

CULTURE

Saison culturelle :
Tél. 02 28 02 22 52
www.hors-saison.fr
billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :
www.livrelecture-cceg.net

Bourses initiatives jeunesse
mickael.bougault@cceg.fr
Tél. 02 28 02 22 40

Responsable de la publication :

Yvon Lerat

Coordination de la rédaction :

Axèle Bureau

Rédaction/conception :

Bénédicte Cartron,
service communication

Impression :

Goubault imprimeur
(30 300 exemplaires)

Régie publicitaire :

Ouest Expansion
Guillaume Doublet
02 99 35 10 10

Distribution :

Andégave communication

Dépôt Légal :

à parution

ISSN :

2118-7886

Crédits photos/illustrations :

Service communication et les services de la communauté de communes

suivez-nous sur les réseaux sociaux !





ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES





VIGNEUX 02 40 57 10 09
www.atlantiqueouvertures.com

#RESOLUTIONS 2022
DU 3 AU 31 JANVIER



SPORT-SANTÉ
FRAIS D'ADHÉSION GRATUITS
POUR TOUT NOUVEL ABONNEMENT SOUSCRIT*

*Voir conditions à l'accueil du centre. Ne pas jeter sur la voie publique.

Rejoignez-nous sur moncentreaquatique.com



ALPHÉA
Les Bassins
Grandchamp des Fontaines
Treillières



ARDÉA
Les Bassins
Nort sur Erdre

Les Bassins d'A - S.N.C. au capital de 20 000€ - Siège social : Route d'Héric - 44390 Nort-sur-Erdre - RCS NANTES 835 443 032



L'Intemporel

SAINT-MARS-DU-DÉSERT

9 APPARTEMENTS DU T2 AU T3
3 COMMERCES

Ascenseur
Accès PMR
certifié RT 2012



10 Rue Jean Moulin 44980 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE - 02 40 25 75 25 - www.metay-promoteur-immobilier.fr

Nous vous souhaitons une
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE
en Erdre & Gesvres

2022

